



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 5 Février 2018**

**Etaient présents : 8**

Christine MEGEVAND, Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Christophe CLAEYS, Rémi JOMARD, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Gérard THOMASSON

**Excusés : 2**

André VESIN, Jean Claude RUFFON

***Date de la convocation du conseil municipal : 31/01/2018***

\*\*\*\*\*

## **DELIBERATIONS**

### **DELIBERATION 1 – Point de desserte - Médiévales**

Dans le cadre de l'organisation des transports publics, lors des Grandes Médiévales d'Andilly, il convient d'autoriser un point de desserte unique sur la commune de Saint-Blaise. Le point de desserte sera situé à l'arrêt de bus actuel le long de la RD1201, au Mont Sion, au niveau du Hameau du Père Noël.

**Adoptée à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

## **COMMISSIONS**

### **ASSOCIATIONS**

Les articles pour le bulletin municipal ont été demandés aux associations. Les oursons ont transmis le leur. En attente des autres.

Une sono va être achetée par la commune, et sera mise à disposition des associations à la demande.

### **BATIMENTS**

Local « La Fleur des Champs » : les travaux ont pris du retard, les entreprises n'étant pas disponibles. On va les relancer pour finalisation au plus tôt.

Pour la salle polyvalente, le bureau de contrôle a rendu son rapport. Un certain nombre de remarques portent sur l'installation électrique, les revêtements des murs, la proximité des bouteilles de gaz de la propriété voisine. L'architecte va modifier le projet en fonction de ces remarques.

Pour le bassin du Mont Sion, une réunion a eu lieu avec l'architecte. Elle travaille sur le projet et doit nous présenter une esquisse.

## **CCAS**

### **COMMUNICATION**

La mise à jour du site se fait régulièrement.

Pour le bulletin, il manque encore beaucoup d'articles.

### **SCOLAIRE – PETITE ENFANCE**

Une réunion sur le projet d'école Andilly-Saint Blaise a lieu fin février, en vue de la décision réhabilitation ou nouvelle école.

### **URBANISME**

Les dernières remarques concernant le dossier de PLU vont être transmises au cabinet « Agence des territoires », en vue d'un prochain arrêt.

5 permis des maisons « Les Carrés des Alouettes » sont en cours d'instructions.

### **VOIRIE**

Finalement 3 offres ont été reçues.

Eiffage 69'586 Euros

Colas 71'382 Euros

Aravis Enrobage 71'643 Euros

L'offre de Eiffage est retenue, moins disant, et l'entreprise a déjà travaillé pour la commune, pour le trottoir Route du Salève.

\*\*\*\*\*

### **SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

## **CCPC**

### **QUESTIONS DIVERSES**

De plus en plus de remarques sont faites concernant le fonctionnement de la déchetterie. Elles seront transmises à la CCPC.

Une fissure est apparue dans le talus situé « Chez Colin », et est à surveiller.

.....

**Prochaine réunion : Lundi 12 Mars 2018**